

# CONDITIONS GENERALES DE VENTES TERIMPORT CARRELAGE (01/05/2024)

## CLAUSE GENERALE

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Ces conditions concernent la vente et la livraison de l'ensemble des marchandises proposées ainsi que des emballages et accessoires.

## FORMATION DU CONTRAT

Lorsqu'un devis est établi par le vendeur, il constitue les conditions particulières venant modifier ou compléter les présentes conditions générales. En cas de commande reçue par l'acheteur, celle-ci ne sera considérée comme acceptée définitivement par le vendeur qu'après réception d'un acompte de 50 % du montant total de la commande. C'est cette acceptation qui constituera les conditions particulières. Les offres verbales ou téléphoniques faites par nos agents ou vendeurs ne constituent aucun engagement de notre part tant qu'elles n'auront été confirmées par écrit. Les commandes spéciales pour des marchandises non stockées ou des achats de fin de série ne pourront en aucun cas être annulés, repris ou échangés.

Nous déclinons toute responsabilité pour le calcul des quantités (m<sup>2</sup>, ml...) sur les plans pour l'établissement des devis. Le client à l'obligation de vérifier et confirmer les quantités à commander. Nous ne pourrons en aucun cas reprendre de marchandise en cas de surplus (sauf dérogation vu avec le vendeur). En cas de commande complémentaire, nous ne pourrons pas garantir les délais, la continuité de la production, le suivi du bain de production ou le calibre du carrelage. Des frais de dé-palettisation seront facturés à hauteur de 29 Euro HT pour les quantités inférieures à 5 m<sup>2</sup>. Les palettes Euros seront facturées 25 euros HT et remboursées en bon état à 20 euro HT. Les palettes perdues sont facturées à 8 Euros. Les caisses pour les grands formats seront facturées selon les tarifs fournisseurs et ne seront ni reprises ni échangées.

En cas de force majeure tel que grèves, retards de transports, problèmes de fabrication dans les usines, ou à des événements entravant l'activité de notre entreprise, nous serons libérés de notre obligation de livraison et du contrat de vente.

## LIVRAISONS – TRANSPORT

Nos délais étant donnés à titre indicatif, les retards éventuels ne peuvent ouvrir droit au profit de l'acheteur à indemnité, réduction de prix ou annulation de commande.

Le vendeur est autorisé à faire des livraisons partielles.

Les commandes spéciales ne seront livrées que par lots complets. Les quantités livrées peuvent dans ce cas être légèrement supérieures aux quantités commandées et être facturées à l'acheteur. En cas de livraison complémentaire, de légères variations de teintes ne sont pas anormales.

Les marchandises non enlevées sont conservées aux frais et au risque de l'acheteur.

Il incombe à l'acheteur, d'assurer les frais et risques du transport même expédié franco.

Dans le cas de livraison sur chantier, à l'aide de nos propres véhicules, ou ceux du transporteur agissant pour le compte de l'acheteur, l'acheteur est tenu de prendre toutes dispositions pour que ceux-ci puissent atteindre sans danger et sans risque le lieu de déchargement et le quitter dans le délai le plus bref. Il doit notamment assurer des voies d'accès carrossables au lieu de livraison. L'acheteur est responsable des détériorations subies sur son chantier par nos camions ou ceux du transporteur. Il appartient au destinataire, en cas d'avarie, perte ou retard, d'exercer tout recours contre le transporteur dans les délais et conditions prévus au Code de Commerce.

Le vendeur n'est pas responsable de l'heure d'arrivée ni de la durée du transport. Il ne se charge de l'assurance du transport que sur accord express entre les parties et aux frais de l'acheteur.

Toute réclamation pour casse ou détérioration est à faire dans les 48h00 de la livraison par écrit, avec photos et preuves de date et heure. Toute demande ultérieure ne pourra pas être acceptée.

## CONDITIONS DE PAIEMENT-PENALITES

Les prix sont stipulés hors taxe : leur nature (ferme ou révisable), leurs montants sont précisés dans les conditions particulières.

La facture est établie le jour de la mise à disposition de la marchandise, net et sans escompte.

En cas de livraison partielle, une partie de l'acompte sera retenu au prorata du montant de la livraison.

Sauf stipulation contraire, le montant de la facture est à régler dès la livraison, par remise de chèque à notre chauffeur ou 24h00 avant la livraison par virement. Si le paiement n'est pas arrivé à temps, le chauffeur pourra faire demi-tour et des frais de transports supplémentaires pourront être facturés au client.

Pour toutes les factures, aucune réclamation ne sera acceptée au-delà d'un délai de 8 jours.

En cas de retard de paiement, nous pourrons suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice ni possibilité de recours par le client. Une indemnité forfaitaire de 40,00 Euro et une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal sera appliqué. Un dédommagement plus important pourra être exigé lorsque le préjudice subit le justifie. En cas de retard de paiement, les remises, rabais, escomptes et ristournes accordés ne sont plus dus.

## RESERVE DE PROPRIETE

Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix principal et accessoire. Le défaut de paiement des échéances, quel qu'elle soit peut entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

## GARANTIE

En raison des particularités de la fabrication céramique ou de nos autres références (pierre naturelle, pierre reconstituée, terre cuite en tout genre, terre cuite de récupération, émaillée ...), le vendeur ne peut pas garantir que la teinte corresponde exactement à celle de l'échantillon. De même, de légères différences de tailles et d'épaisseurs sont possibles. Des rayures, des différences de couleurs, dans la mesure où elles restent dans les normes de ces produits spéciaux ou céramiques, des taches et des flous ne justifient pas de réclamation. Lorsqu'une marchandise est vendue déclassée, elle ne bénéficie pas de la garantie habituelle sur le produit. Sont valables les normes spécifiques à chaque famille de produit. Les céramiques et autres références manuelles ne sont soumises à aucune norme. La terre cuite de récupération sera vendue en l'état et ne pourra en aucun cas être garantie.

Les biens vendus sont garantis contre tout vice provenant de défaut de matière, de fabrication ou de conception dans les conditions ci-dessous.

La garantie est exclue :

- Si la matière ou la conception défectueuse provient de l'acheteur,
- Si le défaut résulte d'une intervention sur le bien effectué sans autorisation,
- Si le défaut provient de l'usure normale du bien ou d'une négligence ou d'un défaut d'entretien de la part de l'acheteur,
- Si le défaut résulte de la force majeure.

La reconnaissance par le vendeur des réclamations en garantie ne l'oblige que si elle fait l'objet d'un écrit. L'acheteur ne peut prétendre qu'à un remplacement ou à une amélioration des marchandises défectueuses.

Les différences de quantités avec le bulletin de livraison sont à signaler immédiatement.

Les défauts ou non conformités apparents constatés par l'acheteur sont à signaler au vendeur par écrit avec accusé de réception ceci dès la livraison de la marchandise et dans tous les cas avant leur transformation, pose, traitement. A défaut, ainsi qu'en cas de revente des marchandises, la livraison sera considérée comme ayant été acceptée sans réserve.

Une réclamation concernant une livraison n'autorise pas l'acheteur à refuser le reste de la commande ou d'autres contrats conclus préalablement.

Les mesures prises par le vendeur en vue de réduire un dommage ne valent pas reconnaissance d'une non conformité.

En négociant avec l'acheteur au sujet d'une réclamation, le vendeur ne renonce pas à se prévaloir du fait que cette réclamation ait été insuffisante, injustifiée ou faite en retard.

## RETOUR DE MARCHANDISE

Le retour de marchandise est possible sous certaines conditions avec l'accord du vendeur et dans la limite de 15% de la quantité totale de la commande.

Son exclus les produits de mise en œuvre, les commandes spéciales et les achats de fin de série.

Si le retour est accepté (par écrit de notre part avec les références des produits et les quantités), nous n'accepterons que les paquets complets, propres, secs et non déchirés de produits couramment tenus en stock de même calibre et nuance en stock au jour du retour.

Le remboursement se fera par avoir avec une minoration de remise en stock et de reconditionnement de 15% du prix de vente facturé.

## DONNÉES PERSONNELLES

Le Vendeur s'engage à respecter toute réglementation et législation relative à la confidentialité et aux données personnelles collectées et notamment, les règles posées par le Règlement Général sur la Protection des Données (règlement de l'Union Européenne n°2016/679). Il veillera à prendre toute mesure utile pour garantir la confidentialité de ces données, préserver leur contenu et éviter leur détournement ou divulgation.

Les données personnelles collectées par le Vendeur sont collectées et traitées par le Vendeur afin de réaliser les finalités suivantes :

- La création, la gestion et l'administration des comptes des Clients
- La réponse aux sollicitations et demandes des Clients
- La gestion des ventes et, plus globalement, de la relation client
- La résolution d'éventuelles difficultés lors de la passation des commandes
- L'établissement de statistiques
- Des finalités marketing (actions promotionnelles, etc.).

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes. La validation de la commande emporte pleinement acceptation d'une telle diffusion.

Le Vendeur ne pourra transmettre les données personnelles à des sociétés tierces pour d'autres finalités sans le consentement préalable du Client concerné, à moins que celui-ci ne les ait rendues publiques.

Tout client dispose d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification de toutes les informations le concernant collectées par le Vendeur. Il peut, à tout moment, exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations le concernant, en contactant le Vendeur :

- Par e-mail à l'adresse suivante : [info@terimport.org](mailto:info@terimport.org) ou par courrier à l'adresse suivante : TERIMPORT CARRELAGE Z.A Kiesweg F-67630 Niederlauterbach

## DROIT APPLICABLE-LIEU D'APPLICATION-REGLEMENTS DES LITIGES

Le droit français est seul applicable.

Toute contestation qu'elle qu'en soit la cause sera du ressort du Tribunal de Commerce de Strasbourg qui a compétence exclusive même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs et ce notwithstanding toutes clauses contraires.